

Lettre aux **Organisateurs** de centres de vacances et de loisirs

ÉDITORIAL

Nous sommes heureux de vous adresser le premier numéro de cette lettre aux organisateurs. À travers elle, les Ceméa réaffirment l'importance du lien entre les acteurs des centres de vacances et de loisirs (CVL). Cette lettre est un des outils pour agir ensemble en direction de l'enfance et la jeunesse. Les Ceméa sont attachés aux relations de qualité avec nos partenaires organisateurs, que ce soit dans la conception et l'accompagnement de projets de séjours, dans la formation des animateurs et des directeurs, sur le terrain pour l'encadrement des enfants et des jeunes ou pour mener des luttes au service des CVL.

Cette lettre paraîtra deux fois par an en complément des informations régionales qui vous sont adressées par les Ceméa de votre région. Elle se veut être un support aux échanges, aux informations et un accompagnement aux réflexions conduites régionalement.

Le secteur des CVL est aujourd'hui menacé et fragilisé par des évolutions réglementaires et des blocages qui peuvent être lourds de conséquences.

La question du statut des animateurs et des directeurs volontaires en est le premier exemple. Dans ce premier numéro, des organisateurs y rappellent sur quelles valeurs et pourquoi ils continuent d'organiser des centres de vacances et de loisirs, nous y rappelons le sens de l'animation volontaire dans ces accueils collectifs d'enfants et de jeunes et pourquoi, en tant que mouvement d'éducation, nous nous mobilisons pour faire reconnaître ce type d'engagement dans l'animation.

Jacques Demeulier
Directeur général des Ceméa

PRIS SUR LE VIF

Des organisateurs parlent...

Quel regard portent des organisateurs de CVL sur la situation actuelle des centres de vacances? Pour le savoir, *Vers l'Éducation Nouvelle* (revue des Ceméa) a invité six organisateurs de séjours de vacances collectives de mineurs, enfants et adolescents, partenaires des Ceméa, à venir exposer leurs objectifs éducatifs et leurs préoccupations actuelles. Il s'agit de l'association HPE (hiver-printemps-été), du CCE SNCF, du service Enfance de la ville de Saint-Denis et du service Enfance éducation de la ville de Montreuil.

Sur quelles valeurs repose aujourd'hui votre projet éducatif?

Pierrette Zenatti (HPE) : Les valeurs essentielles sont le respect des rythmes de vie. Les vacances doivent respecter ces rythmes de vie, permettre une vie collective de qualité, des repas (et une présentation) de qualité et éviter tout activisme. Nous avons le même souci dans les centres d'adolescents itinérants en camping. La découverte du milieu et d'activités nouvelles pour les enfants, vu leurs modes de vie actuels, est essentielle. Les enfants ont plébiscité dans un questionnaire ces activités traditionnelles et parfois oubliées (grands jeux, veillées) par rapport aux activités de plein air du type canoë, spéléologie... Autre point de satisfaction, ils faisaient de « vrais » choix, élaborés, pensés. On ne fait pas semblant de les faire choisir avec un tableau où chacun met son nom, sa fiche. Et puis, bien sûr, il y a le respect d'autrui.

Patrick Philippe (CCE SNCF) : Les comités d'entreprise ont un rôle à jouer, des idées et des valeurs à défendre. Le comité central d'entreprise de la SNCF fait partir chaque année environ 20 000 enfants de 4 à 17 ans pendant l'été et l'hiver, et près de 2 500 enfants partent à l'étranger en séjour lin-

guistique et randonnées. Le projet éducatif du CCE est l'émanation des organisations syndicales reconnues au niveau de l'entreprise SNCF; il est construit autour des valeurs de solidarité et de fraternité chères à ce mouvement. Il en découle des idées de paix, de tolérance, de respect, d'humanisme, mises en œuvre dans les centres de vacances. Nos objectifs sont la prise en compte des besoins et des attentes, le développement de la personnalité de chacun, la découverte et l'apprentissage du pluriel, l'éducation contre le racisme. Chaque équipe d'encadrement se doit d'intégrer l'ensemble de ces orientations en préalable à l'élaboration de son projet pédagogique et au projet de fonctionnement.

Gilles Gorrias (Saint-Denis) : Le centre de vacances est un lieu d'éducation socialement riche, favorisant l'intégration et la promotion de chacun au sein de la collectivité en tenant compte de sa personnalité. Il doit permettre à l'enfant de retrouver ses rythmes individuels, de satisfaire ses besoins fondamentaux, de faire des acquisitions, des découvertes, des apprentissages, des rencontres propres à développer ses capacités et répondre à ses besoins d'activité et de jeux. ●●●

●●● **Danielle Grassart (Montreuil) :**
Les valeurs défendues sont à la fois sociales et éducatives, elles prennent place dans une vie collective de qualité. Elles tournent autour de la notion de respect : respect des autres, de soi, respect du milieu environnant, du matériel; l'idée de solidarité et de brassage des couches sociales, des cultures. Les valeurs de citoyenneté et de démocratie sont également fondamentales : informer, concerter, dialoguer, exprimer, confronter, échanger. Enfin, la découverte des autres, d'un nouveau milieu, de nouvelles activités.

*Propos recueillis par
Vincent Chavaroche
et Bertrand Chavaroche*



ACTUALITÉS DES CVL

Quel demain pour l'animateur volontaire ?

Fragiliser l'engagement volontaire est une menace pour le sens des centres de vacances et de loisirs

L'animation volontaire est aujourd'hui fragilisée voire questionnée. Étroitement associée à l'histoire des centres de vacances, elle est coincée entre les logiques de compétences et de qualifications professionnelles, accélérées par la crise de l'emploi et par la marchandisation des loisirs. Les modalités actuelles d'indemnisation des animateurs volontaires, dans le cadre de l'annexe II de la convention collective de l'animation socioculturelle, ne permettent plus de clarifier la situation. Elles sont questionnées parce qu'elles sont à la fois dans une logique de salariat et de volontariat. Il est donc urgent de définir et de faire reconnaître un statut du volontariat dans les Centres de Vacances Loisirs. Il devra être assez précis pour ne pas permettre son utilisation dans le cadre de l'emploi salarié. Accessible à tous, ce statut devra être porteur d'engagement citoyen et d'actions éducatives et sociales, sur un temps limité dans l'année afin de ne pas concurrencer l'emploi permanent.

Les centres de vacances risquent d'être confrontés à des évolutions totalement différentes et lourdes de conséquences. Soit la place, l'apport et le sens de l'animation volontaire sont réaffirmés et pris en compte, soit ils ne le sont pas et sont considérés comme des témoins de l'histoire, inadaptés à la réalité de la société et de la demande sociale actuelle. Dans ce cas, la mission et les objectifs mêmes des centres de vacances s'en trouveraient radicalement transformés. Ils deviendraient des lieux de vacances sans doute porteurs d'une grande professionnalité, d'une qualité reconnue mais instrumentalisée et, privés de spontanéité, voire d'invention permanente de la part de citoyens volontaires non spécialistes de l'éducation.

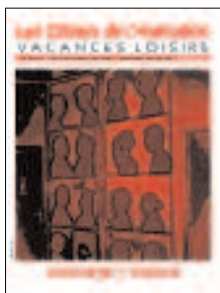
Un enjeu de fond

L'animation volontaire doit avoir toute sa place dans le devenir et l'évolution des centres de vacances. Elle joue un rôle très important pour toute une partie de la jeunesse de notre pays pour laquelle elle devrait être encore plus accessible. Les centres de vacances souffrent sans doute aujourd'hui d'une

image et d'une identité peu lisibles auprès du grand public. Ils occupent néanmoins un espace social très important. Ils doivent réaffirmer leurs spécificités éducatives et rendre plus lisibles les valeurs qu'ils véhiculent et qu'ils mettent en œuvre. L'engagement volontaire des jeunes est de celles-là. Il apporte aux séjours cette dynamique particulière dont sont porteurs les jeunes animateurs. Il témoigne des valeurs de solidarité, de don de son temps pour les autres et contribue à ce qu'on appelle aujourd'hui le lien social. Il fait que chaque séjour est une nouvelle aventure éducative, unique pour les personnes. Cette dimension particulière de l'engagement volontaire n'est possible qu'à la condition que tous les partenaires, adultes qui dirigent les séjours, organisateurs et formateurs, assument, chacun à sa place, ses responsabilités, vis-à-vis de ces jeunes. Hors de ce choix, l'animation volontaire n'a plus de sens et les jeunes pourront être considérés comme de la main d'œuvre à bon marché, ce qui est inacceptable. Les Ceméa, en ce qui les concerne, s'y opposeraient.

*Vincent Chavaroche,
Département Politiques Vacances-Loisirs*

Viennent de paraître...



AMÉNAGER L'ESPACE

Le numéro 27 des *Cahiers de l'Animation* porte sur l'aménagement de l'espace. L'espace est naturellement une conception philosophique mais c'est surtout un cadre de vie qui influence l'épanouissement de l'enfant. Il faut donc apprendre à « faire travailler les murs », à utiliser des matériaux simples et se constituer des panoplies d'outils efficaces qui permettent l'activité. 38 francs.



FICHER DE JEUX EN PISCINE

Aborder le milieu aquatique de manière ludique et originale, appréhender l'eau autrement, accompagner l'enfant dans l'activité, tels sont les enjeux de ce fichier. Composé d'un livret et de 31 fiches (plastifiées) de jeux et de leurs variantes testées en piscine, ce fichier s'adresse à tous : enseignants, éducateurs, animateurs, parents... Il vous permettra d'encadrer des groupes d'enfants ou d'adolescents dans le cadre d'un projet d'activité en piscine. 80 francs.



FICHER DE JEUX SPORTIFS

Les jeux sont des situations d'action et de communication d'une exceptionnelle richesse. Cette publication vous fera mieux connaître leurs infinies ressources. Elle comprend un livret pédagogique et 24 fiches de jeux. La rédaction de celles-ci répond à deux objectifs complémentaires : proposer un outil pédagogique d'utilisation immédiate et suggérer une réflexion sur tout ce qui se passe au cours du déroulement ludique. 65 francs.

Ces publications sont à commander aux Ceméa de votre région, ou à Ceméa Publications (24, rue Marc Séguin - 75883 Paris Cedex 18 - Tél. 0153262441).

Qui sommes-nous ?

Les Ceméa (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) sont un mouvement de personnes engagées dans des pratiques autour des valeurs de l'éducation nouvelle et des méthodes d'éducation active, pour transformer les milieux et les institutions par la mise en action des individus. Pour faire partager et vivre ces idées par le plus grand nombre, les Ceméa ont choisi un outil privilégié : la formation. Les Ceméa offrent une diversité de stages ancrés dans les réalités quotidiennes de l'éducation, de l'animation, de la santé et de l'action sociale. Les Ceméa enrichissent leurs actions à partir d'espaces de recherche et de rencontres, articulés avec l'organisation de manifestations publiques et, les prolongent à travers des publications écrites ou audiovisuelles, outils de développement, de réflexion et d'innovation. Les Ceméa occupent une place centrale dans la formation au volontariat, la formation professionnelle à l'animation, la formation des personnels éducatifs, la formation professionnelle du champ social, les dispositifs d'insertion sociale et professionnelle. Les Ceméa sont une association nationale, reconnue d'utilité publique, habilitée par divers ministères ou administrations publiques. Les Ceméa sont agréés par le ministère de la Jeunesse et des Sports. Ils sont conventionnés avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, de l'Emploi et de la Solidarité, de la Culture et de la Communication, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, ainsi qu'avec les ministères délégués à la Ville, à la Coopération et à la Francophonie. Ils sont par ailleurs partenaires de Conseils régionaux et généraux, d'organismes mutualistes, de la CNAF, des CAF, de Comités d'entreprise, de fédérations et d'associations locales, régionales, nationales et internationales.



Les CVL au rendez-vous du 11 août 1999

Sous l'impulsion d'associations nationales, au premier rang desquelles l'AFA (Association française d'astronomie) et les Ceméa, de nombreux centres de loisirs et de vacances ont su proposer des animations exceptionnelles à l'occasion de l'éclipse totale de soleil, cet été. Ainsi, malgré l'engagement tardif des pouvoirs publics, et les circulaires dissuasives relayant les informations alarmistes et tronquées des médias, les enfants ont pu profiter de cet événement inoubliable.

Nos séjours ont pu s'appuyer sur du matériel et de la documentation pédagogique de très grande qualité, proposés notamment dans le cadre du dispositif « point éclipse info » et « point éclipse info junior » (diaporama, lunettes de protection, fiches d'activités, mémento d'organisation, numéro spécial des *Clés de l'actualité junior*, dossier spécial des *Cahiers de l'animation* – Ceméa, ouvrage AFA *Le Soleil noir*).

Par exemple à Belbeuf, en Seine-Maritime sur la bande de totalité, les animateurs du centre de loisirs ont proposé une grande journée d'animation en répondant à trois objectifs complémentaires : don-



ner une dimension éducative au phénomène par des informations précises, des outils pédagogiques conçus pour l'occasion ; assurer la sécurité indispensable à l'observation ; conférer à l'événement un caractère festif d'une remarquable convivialité.

Ainsi animateurs et enfants ont aménagé un site d'observation accueillant les parents et les divers visiteurs.

Nous avons toujours conçu nos séjours comme ouverts sur le quartier et la commune dans un esprit d'éducation populaire. Le 11 août

1999, les CVL n'ont pas failli à leur mission, même si ce travail de terrain n'a pas été valorisé à sa juste mesure.

Comme la fête fut magnifique...

Gageons que les CVL, les clubs d'astronomie, les stages de formations d'animateurs sauront tirer profit de cet engouement ponctuel pour offrir davantage d'activités scientifiques dans les loisirs proposés aux jeunes de ce pays.

*Bruno Chichignoud,
président de centre de loisirs*



Lettre aux organisateurs

Directeur de la publication

Christian Gautellier

Rédacteur en chef

Vincent Chavaroche

Maquette

Cédric de Mondenard

Flashage & Impression

Graphic Impression - Tél. 05 56 89 89 17

Comité de rédaction

Sébastien Biche (Pays-de-Loire), Nicolas Chabroux (Limousin), Monique Desq (Languedoc-Roussillon), Florence Dol (PACA), Alain Ghéno (Haute-Normandie), Marc Keim (Lorraine), Corinne Lavaux (Alsace), Jean-François Magnin (AN), Annie Marie (Haute-Normandie), Ronan Niel (Pays-de-Loire), Leïla Ouarghi (Rhône-Alpes), Francis Rouquette (Midi-Pyrénées)

Photographies

B. Chichignoud, A. Genest, J.-N. Bruguère...

Contacts

Ceméa « Politiques Vacances-Loisirs »
24, rue Marc Séguin - 75883 Paris Cedex 18
Tél. 01 53 26 24 42 - Fax 01 53 26 24 19
www.cemea.asso.fr

RECOMMANDATIONS

Supplément à la lettre aux organisateurs

Ceci est un document qui devrait vous permettre de fabriquer un supplément régional à la Lettre aux organisateurs.

Vu la diversité des équipements, on a jugé plus « facile » de vous le soumettre sous forme de papier.

Tous ces éléments sont à prendre en fonction de vos désirs et de vos possibilités (techniques).

Les 3 colonnes de textes sont de 56 mm et les gouttières (l'espace qui les sépare) sont de 6 mm. Les marges droites et gauches sont de 15 mm.

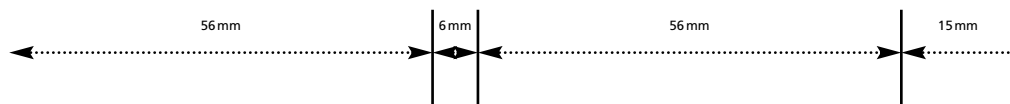
Dans le cas d'un encadré, comptez une largeur de 56 mm pour le fond et de 48 mm pour le texte.

Vous trouverez des titres de rubriques sur la page suivante.

Le texte est composé en Frutiger Roman, corps 10, interlignage automatique de 20 % ou fixe de 12 points. Il est justifié, contrairement aux autres éléments qui sont au fer à gauche (en drapeau).

Intertitres

Les intertitres sont dans le même caractère mais de couleur bleue (ou grise), ils ont des blancs avant et après (évités de les placer en fin de colonnes).



Les titres sont en Frutiger Bold (gras) de corps 24.



Les chapeaux sont composés en caractère Frutiger Bold, corps de 10 points. Ils contiennent l'introduction de votre article.

Les signatures sont en Garamond Light Italic de corps 10 points.

N'oubliez pas le logo de votre région, ou à défaut celui de l'association nationale.

NB : vous pouvez me demander un logo de votre région au format eps.

Si vous placez des photos, essayez de les faire coller aux gouttières et marges, et de laisser un peu de blanc au dessus et au dessous.

Même si cette page reprend les grands principes de mise en page de la *Lettre aux organisateurs*, elle est loin de représenter un modèle de mise en page !

Prenez ce que vous jugez bon et laissez le reste. Tenez-nous au courant et bon courage.

Cédric de Mondenard
01 53 26 24 02

Vincent Chavaroché
01 53 26 24 01



QUELQUES RUBRIQUES UTILES

ÉDITORIAL

PRIS SUR LE VIF

ACTUALITÉS DES CVL

PUBLICATIONS

BUREAU D'AIDE AU PLACEMENT

DES FORMATIONS BAFA-BAFD - ANIMATION PROFESSIONNELLE

ANIMATION PROFESSIONNELLE

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

DÉBAT

LES CEMÉA, UN PARTENAIRE POUR DES PROJETS

LES SERVICES D'AIDE AU PLACEMENT

PARMI LES PROCHAINS STAGES DE FORMATION BAFA-BAFD

LE PLACEMENT DES STAGIAIRES

CVL ET CULTURE : L'EXEMPLE DU FESTIVAL D'AURILLAC

CVL ET EXPOSCIENCES

ACCOMPAGNEMENT ET AIDE À LA MISE EN PLACE DE PROJETS